



FICHE DE POSTE

ENCADRANT·E TECHNIQUE D'INSERTION

MARAÎCHAGE & PÉPINIÈRE - RESPONSABLE DES CULTURES

ORGANISATION	KAJA KAONA, association d'Économie Sociale et Solidaire (statut Loi 1901)
CONTEXTE	L'association KAJA KAONA, implantée à Tsoundzou 1 depuis 2017, a pour mission de résorber l'inactivité et l'isolement social des jeunes, en favorisant leur insertion par la valorisation et la consolidation de leurs compétences. Grâce aux activités mises en places, l'association génère de l'activité économique, culturelle, sociale et solidaire à destination des jeunes sans emploi, sans formation, déscolarisés ou en rupture sociale. Kaja Kaona encourage les échanges et la transmission de savoirs, dans un souci de respect de chacun et de l'environnement.
INTITULÉ DU POSTE	ENCADRANT·E TECHNIQUE D'ATELIERS DE CHANTIER D'INSERTION, spécialité « Maraîchage et pépinière »
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Encadrer et mobiliser des salariés en insertion- Organiser et planifier les activités liées au chantier- Transmettre des savoir-faire et assurer la montée en compétences des salariés
DESCRIPTIF DU POSTE	Sous la supervision du Cercle de Pilotage de l'Association (administrateurs) et sous la direction du/de la coordinateur·trice du projet, il s'agit d'encadrer 8 jeunes salariés en insertion dans la réalisation d'un jardin-potager en polyculture biologique. Avec les outils de la permaculture tropicale et de l'agroforesterie, l'ETI met en œuvre les cultures de plantes et produits locaux (légumes-feuilles, légumes-fruits, légumes racines, aromates, fruitiers, légumineuses, plantes ornementales et auxiliaires de culture). Il supervise également la mise en production de pépinière d'arbres fruitiers ornementaux et endémiques.
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p>I- ENCADREMENT ET ANIMATION :</p> <ul style="list-style-type: none">- Encadrer, mobiliser et accompagner l'équipe de salariés en insertion dans l'acquisition de compétences et savoir-faire professionnels.- Transmettre les prérequis nécessaires à l'insertion professionnelle- Faire découvrir les techniques maraîchères, les principes de la permaculture et le fonctionnement des outils- Mener à bien les objectifs opérationnels fixés- Faire respecter les consignes de sécurité et être garant de la sécurité des salariés pendant leurs missions <p>II- FORMATION ET SUIVI DE LA PROGRESSION DES SALARIÉS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Former les salariés en insertion tout au long du parcours- Animer la réunion de bilan hebdomadaire avec les salariés et les accompagner dans leur auto-évaluation hebdomadaire- Co-élaborer avec l'équipe des outils de suivi d'acquisition de compétences- Prendre part au suivi des parcours des salariés en collaboration avec l'équipe

III- ORGANISATION, PRÉPARATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

- Gérer les besoins logistiques du jardin-potager
- Élaborer le planning d'activités en collaboration avec l'équipe et en fonction des marchés obtenus
- Participer à la réunion d'équipe d'encadrement hebdomadaire, au comité de suivi trimestriel et éventuellement au comité de pilotage si besoin
- Rendre compte à l'équipe et au Cercle de Pilotage
- S'engager à appliquer et promouvoir les valeurs de l'association, notamment l'entraide, la solidarité et la coopération

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES

I- EFFICACITÉ PERSONNELLE

- Savoir coordonner une équipe et établir un planning
- Faire preuve de rigueur et d'organisation, savoir travailler en autonomie
- Être en capacité de structurer son travail dans différents projets en parallèle et d'avoir le sens des priorités
- Savoir anticiper des besoins et transmettre des informations

II- CONNAISSANCES GÉNÉRALES :

- Expérience dans le domaine du maraîchage et/ou de la pépinière
- Bonnes connaissances des cycles de culture, des techniques du maraîchage biologique, de l'association et la rotation des cultures des ravageurs/auxiliaires et maladies tropicales

III- COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES :

- Être titulaire d'un titre professionnel « Encadrant technique d'insertion » ou avoir une expérience significative en encadrement d'équipe
- Savoir-faire pédagogique et/ou expérience en animation
- Connaissances des principes de la permaculture tropicale et de l'agroforesterie
- Connaissance des valeurs de l'économie sociale et solidaire

CONDITIONS DE TRAVAIL

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 12 mois, 30h hebdomadaire
Horaires modulables selon les semaines, entre 7h30 et 18h du lundi au vendredi
Lieu de travail : Tsoundzou 1
Salaire : 1 700 € brut mensuel
Prise de poste : Juin 2022
Parcours de formation à construire avec le salarié

KAJA KAONA

SIRET 83408426100017 – APE 9499Z – RNA W9T1003517 – kajakaona@gmail.com

Fiche de poste Encadrant technique d'ACI – Bâtiment et construction en matériaux biosourcés